

## Milieus inclusifs

### *Comment prendre en compte les défis induits par la déficience intellectuelle dans les expériences de milieux inclusifs ?*

Rendu possible par les participants du projet I SAID,  
Mené sous la direction de [Marie-Claire Haelewyck](#) (UMONS) & [Yannick Courbois](#) (ULille) ;  
Ecrit par [Mathilde Boutiflat](#), [Valentine Malou](#), [Elise Batselé](#) (UMONS), [Camille Lombart](#) &  
[Marine Ballé](#) (ULille) ;  
Relu par [Mathilde Boutiflat](#), [Valentine Malou](#), [Elise Batselé](#) (UMONS), [Camille Lombart](#) &  
[Marine Ballé](#) (ULille) ;  
Vulgarisé et mis en page par [Mathilde Boutiflat](#) (UMONS)

AVEC LE SOUTIEN DU FONDS EUROPEEN DE DEVELOPPEMENT REGIONAL

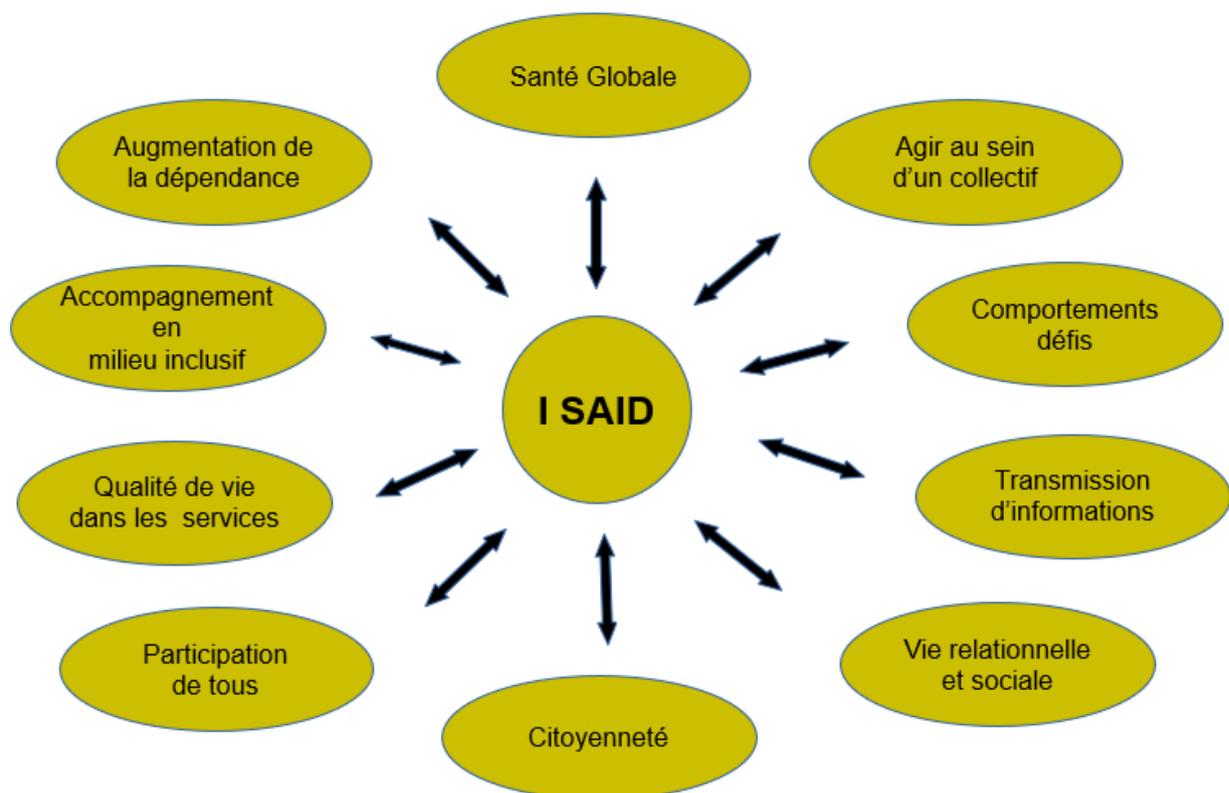
## Pourquoi ces fiches ?

Ces fiches sont nées d'un besoin de partage d'expériences autour de thématiques actuelles et/ou problématiques rencontrées par l'entourage familial et professionnel de la personne adulte présentant une déficience intellectuelle.

Ainsi, elles ont premièrement pour objectif de **capitaliser les freins et facilitateurs énoncés** par des professionnels et des familles **autour de thématiques ciblées**.

Ensuite, des **pistes d'action testées ou proposées** sont présentées afin d'aider les accompagnants dans leur pratique quotidienne auprès des personnes DI.

Au total, 10 thématiques ont été traitées par 10 groupes différents



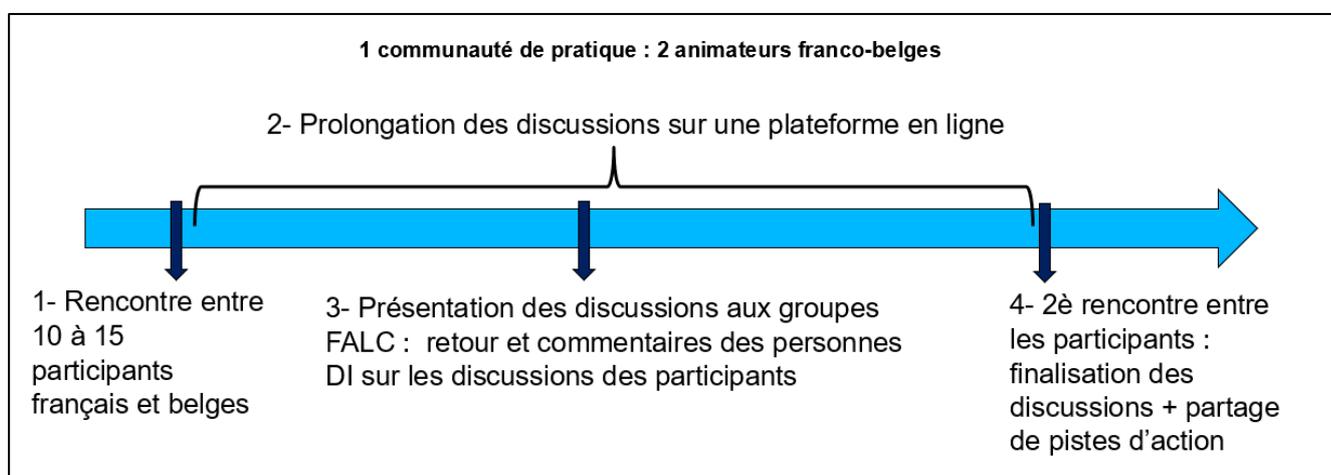
## Comment ces fiches ont-elles été élaborées ?

Ces fiches sont nées de groupes d'échanges, appelés communautés de pratique, composés de professionnels de l'accompagnement ainsi que de membres de l'entourage, et modérés par deux animateurs franco-belges.

### → Comment se déroulent ces communautés de pratiques ?

Explications du schéma ci-dessous

- 1) **Des professionnels et des familles** (français et belges) se rencontrent autour d'une thématique. Les personnes, modérées par un duo d'animateurs, **mènent le débat sur cette thématique**. Comment vivent-ils la problématique au quotidien ? Quels sont les freins, les manquements, les incompréhensions face à cette thématique déterminée ? Des prises de notes sur ces échanges sont réalisées par les chercheurs.
- 2) Les discussions se prolongent entre les participants via une **plateforme collaborative** en ligne. Ils développent la problématique et envisagent des **pistes d'actions**.
- 3) Pendant ce temps, les prises de notes des chercheurs sont « reformulées », rédigées en Facile A Lire et à Comprendre (FALC). **La thématique et les sujets des débats sont présentés à un groupe de personnes avec déficience intellectuelle**.  
**Celles-ci donnent leur avis sur :** la thématique, les échanges et les débats des professionnels et de l'entourage. Cette organisation permet de **donner la parole aux personnes accompagnées** sur des thématiques qui les concernent.  
Le retour des personnes avec DI sur le sujet abordé est fait aux professionnels et à l'entourage. Cela leur permet d'avoir le point de vue des personnes accompagnées, de se rendre compte de l'importance de les intégrer aux décisions, aux changements ...
- 4) 3 mois plus tard, les groupes de professionnels et l'entourage se rencontrent à nouveau. Ils reçoivent le retour du groupe FALC, et discutent à ce sujet.  
Pour finir, ils **échantent, proposent voire imaginent des pistes de solution** qui pourraient être testées (ou qui l'ont été) au sein de leur pratique au quotidien.



## Milieus inclusifs

### Comment prendre en compte les défis induits par la déficience intellectuelle dans les expériences de milieux inclusifs ?

**QUOI ?**

La CDPH promeut l'ouverture des milieux spécialisés. Dès lors, de plus en plus d'accompagnement en « milieux inclusifs » ou « milieux ouverts » sont mis en place. Toutefois, ces expériences sont sources de divers questionnements :

- Comment préparer les personnes à ce changement de milieux/ de fonctionnement ?
- Comment prendre en compte les défis induits par la DI dans les expériences de milieux inclusifs ?

**POURQUOI ?**

#### Facteurs liés à la personne

- ✓ Le développement de l'autonomie demande l'acquisition de connaissances/habilités sociales de base
- ✓ Pour les personnes présentant des comportements-défis, il est important de préparer la vie en société afin qu'elle puisse repérer les comportements perçus comme acceptables
- ✓ L'inclusion à l'âge adulte alors que la personne a connu un accompagnement très institutionnalisé toute sa vie est parfois très complexe. Il est nécessaire que l'inclusion puisse prendre sens dès le plus jeune âge.
- ✓ En ce qui concerne l'accès à certains lieux publics, l'apparence physique ou l'effet de groupe peut renvoyer une image dévalorisante/infantilisante des personnes avec DI (ex: porter la même casquette)

#### Facteurs liés à l'entourage

- ✓ Les projets inclusifs nécessitent un changement des pratiques qui n'est pas toujours évident à réaliser. Cela demande de modifier / ajuster les habitudes professionnelles pour aller vers de nouvelles formes de pratiques plus ouvertes avec plus de prises de risques, mais aussi plus de liberté de choix
- ✓ Les professionnels observent régulièrement un paradoxe entre les demandes des proches qui souhaiteraient renforcer l'inclusion tout en demandant aux structures de maintenir le même niveau de protection.
- ✓ La communication à destination des familles peut être problématique (vocabulaire, modalités de rencontre et de contact...). Or, les proches et les professionnels doivent être des alliés dans le développement de l'autonomie des personnes.

#### Facteurs liés à l'environnement

- ✓ Le regard et l'accueil de la société est primordial dans la réussite des projets inclusifs. La modification des valeurs et changement des représentations sociétales du handicap est primordiale.
- ✓ Les obstacles environnementaux à l'inclusion des personnes en situation de handicap sont nombreux : problèmes de voiries, de transports, accessibilité de l'information, etc.
- ✓ La formation initiale des professionnels du secteur médico-social peut parfois formater les pratiques d'accompagnements. Il est donc important que les notions d'inclusion, d'autodétermination, etc. fassent partie du cursus de formation initiale.

# Pistes d'action et de réflexion

## Comment ?

### 1. Développer la participation des personnes :

- On peut ainsi mettre en place des réunions, des sessions d'information et de sensibilisation sur les notions d'inclusion, d'autodétermination et de valorisation des rôles sociaux.

Partie 1 : J'ai envie .....	8
Ce qui me rend heureux/ce qui me rend triste .....	11
Ce que je désire/ce que je veux éviter .....	12
Partie 2 : J'explore .....	15
Je réfléchis à mon projet .....	15
Mes forces .....	17
Mes faiblesses .....	18
Mon entourage .....	19
Ce qui m'empêche .....	24
Ce qui m'aide .....	25
Partie 3 : Je cherche des chemins .....	26
Pour mon projet, je dois faire attention .....	26
Les efforts .....	26
Les conséquences .....	26
Le risque .....	27
Le coût .....	27
Partie 4 : J'agis .....	30
Agir étape par étape .....	30
Faire le point .....	33
Annexes : pour m'aider à trouver des projets .....	34
MES ACTIVITÉS - MON TRAVAIL .....	34
MA VIE AFFECTIVE .....	35
MON LOGEMENT .....	36
MES LOISIRS .....	36

*Ce qui me rend heureux/ce qui me rend triste :*

Me sentir heureux est un sentiment qui me procure de la joie.  
C'est lorsque je réalise une activité qui me donne le sourire et l'envie de rire.

<p><b>Ce qui me rend heureux/ce que j'aime.</b></p>	<p><b>Ce qui me rend triste, en colère/ ce que je déteste.</b></p>
<p>➤ _____</p> <p>➤ _____</p> <p>➤ _____</p>	<p>➤ _____</p> <p>➤ _____</p> <p>➤ _____</p>

**2** **Partie 2 : J'explore**

**Je réfléchis à mon projet**  
Qu'est-ce qu'un projet ?

Un projet, c'est ce que j'ai envie de faire plus tard.  
C'est un but que je veux atteindre.



Développer le projet de vie de la personne, son autonomie et son autodétermination à travers des activités adaptées à retrouver sur le site : [www.isaid-project.eu](http://www.isaid-project.eu)

- Il est possible également d'impliquer les personnes dans les conseils d'administration, dans la vie associative et la vie des services (par exemple : implication des personnes dans le recrutement des professionnels).

- (In)former les personnes sur leurs droits via notamment, les fiches thématiques sur l'inclusion et l'autodétermination, rédigées en facile à lire et à comprendre et les vidéos produites par le projet sur les thématiques de « inclusion », « santé », « autodétermination »



[www.isaid-project.eu](http://www.isaid-project.eu)

**interreg**  
AVEC LE SOUTIEN DU FONDS EUROPÉEN DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

### La qualité de vie

#### La qualité de vie c'est quoi ?

Avoir une bonne qualité de vie c'est être heureux dans sa vie.  
Être heureux c'est être content.  
Être heureux c'est différent pour chacun.  
Les gens ne sont pas heureux de la même façon.  
Par exemple :

- Être souriant
- En parler autour de soi
- Appeler les amis
- Sauter de joie

Tout le monde n'est pas heureux pour la même chose.  
Il y a des gens qui sont heureux pour une chose et des gens qui sont heureux pour autre chose.

Être heureux ça dépend de ce que je pense :

- Par exemple, je pense que vivre en couple est important. Je suis en couple alors je suis heureux.
- Je suis célibataire alors je ne suis pas heureux.
- Par exemple, je pense que vivre en couple n'est pas important. Je suis célibataire alors je suis heureux.
- Je suis en couple alors je ne suis pas heureux.

### L'inclusion sociale des adultes avec déficience intellectuelle

L'inclusion sociale, une dynamique internationale

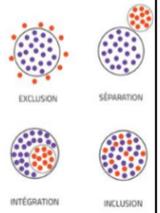
- La définition du handicap est passée d'une approche individuelle à une approche socio-écologique qui place la situation de handicap dans une interaction entre la personne et son environnement.
- La définition de l'inclusion a aussi évolué, pour mettre en avant le rôle des facteurs environnementaux (physiques ou sociaux) dans le développement de l'inclusion sociale.
- L'inclusion reste un concept difficile à définir. Les spécialistes soulignent la nécessité d'un consensus afin de favoriser l'harmonisation des outils de mesure de l'inclusion et des politiques publiques. L'inclusion sociale est devenue un but explicite pour les services de soutien et de soins dans de nombreux pays.

**Convention relative aux droits des personnes handicapées (CDPH, 2006)**  
**Autonomie et inclusion (Article 19)**

- Le droit de vivre dans la société, avec la même liberté de choix que les autres personnes ;
- La possibilité de choisir le lieu de résidence, où et avec qui vivre et ne pas être obligé de vivre dans un milieu de vie particulier ;
- L'accès à une gamme de services à domicile ou en établissement et autres services sociaux d'accompagnement ;
- Accès aux services et équipements sociaux destinés à la population générale et adaptés aux besoins des personnes handicapées.

**L'inclusion sociale, c'est quoi ?**  
L'inclusion physique : être présent dans les lieux et les activités ordinaires de la société. *Exemple* : aller au restaurant, à l'école, au supermarché...  
L'inclusion sociale : participer activement à la société et être valorisé pour sa rôle. *Exemple* : participer à des réunions (conseils municipaux, conseil de vie sociale) et s'y exprimer librement.

**Ce que l'inclusion sociale n'est pas :**  
Inclusion : la personne est rejetée par la société car elle ne correspond au modèle dominant.  
Séparation : la personne est à l'écart de la société, il s'agit de deux groupes qui ne se mélangent pas.  
Intégration : la personne doit elle-même s'adapter à la société qui, elle, ne change pas.



Gayrolles (1998). Pour plus de détails, voir la fiche "Vous avez dit situation de handicap ?"

- Une autre piste d'action est de faciliter de la communication avec les personnes en utilisant, par exemple, le FALC, les pictogrammes, etc. (voir Fiche CP « autodétermination et comportements défis »)



**Les codes de communication pictographiques**

**4. PECS (Picture Exchange Communication System)**

- **Pour qui ?**  
Personnes ayant une incapacité de communication orale ;
- **Méthodologie**  
Le PECS est un système de communication basé sur l'échange de photos, d'images ou/et de pictogrammes. Il s'inscrit dans une démarche d'apprentissage de la communication formalisée en différentes phases :

**Phase 1 :** Apprendre à échanger une image pour demander un objet désiré.

**Phase 2 :** Enseigner à émettre ce comportement à distance et avec interpellation. Cette étape mène à la spontanéité.

**Phase 3 :** Entraîner la discrimination des images jusqu'à lors non exigée.

**Phase 4 :** Apprentissage de la structure syntaxique : « Je veux + l'objet désiré ».

**Phase 4bis :** Enrichir ses phrases en ajoutant des adjectifs, des verbes et de prépositions.

**Phase 5 :** Solliciter la réponse à la question : « Que veux-tu ? ».

**Phase 6 :** Phase d'apprentissage du commentaire, d'abord en réponse à une question puis sous forme spontanée.

**Codes de communication par écrit**

**I. FALC (Facile à Lire et à Comprendre)**

- **Pour qui ?**  
Un public maîtrisant les bases de la lecture mais qui présente des difficultés du langage écrit et plus particulièrement des difficultés de :

Traitement de l'information	Décodage (lecture)	Compréhension du vocabulaire
Compréhension	Abstraction	Mémorisation
Synthétisation	Attention	

- **Méthodologie**  
C'est un moyen d'adapter des consignes et des écrits. Le fond et la forme sont simplifiés afin d'offrir une lecture courte, claire et concise.

Fond	Forme
<p>Écrire que les informations nécessaires à la réalisation de la consigne :</p> <p>→ Mettre en gras les verbes d'action, les éléments essentiels</p> <p>Employer le même mot pour parler de la même chose dans tout le document</p> <p>→ Éviter d'utiliser à la fois</p>	<p>Utiliser la police d'écriture Arial 14 et mettre un interligne de 1,5</p> <p>Illustrer ou définir les verbes importants/difficiles</p>



Retrouvez le guide sur la communication alternative et augmentée sur le site : [www.isaid-project.eu](http://www.isaid-project.eu)

- A la demande des personnes, on peut aussi leur donner la possibilité d'être des ressources pour les autres (= pair-aidance) et auprès des partenaires (= collaboration).

## 2. Développer le bénévolat :

- Dans le cadre d'un projet de développement de l'autonomie et/ou de l'indépendance, on peut mettre en place des actions de bénévolat. L'objectif étant, qu'à terme, les personnes désirant entreprendre des actions de bénévolat puissent se rendre seules dans l'association et qu'elles ne soient pas identifiées comme étant des personnes en situation de handicap.
- La question de la participation active à la vie de la communauté (citoyenneté) est complexe. Est-ce une obligation, un objectif à atteindre impérativement ? Chaque personne peut tendre vers une participation active en fonction de ses choix.

## 3. Développer le partenariat avec les familles :

- A ce titre, il est possible d'organiser des réunions, des sessions d'information et de sensibilisation sur les notions d'inclusion, d'autodétermination et valorisation des rôles sociaux.
- A leur demande, on peut offrir la possibilité aux familles de se constituer personnes ressources pour les autres familles et les partenaires.

#### **4. Développer des projets permettant une ouverture des lieux de vie inclusifs sur leur environnement :**

- Par exemple, on peut organiser des évènements lors de la fête des voisins pour permettre de tisser du lien social avec l'environnement direct.
- Une autre piste d'action est de mettre en place un point-relai pour les paniers de légumes, pour les colis, etc. Attention cependant à l'introduction de l'extérieur dans les institutions, il faut bien être vigilant au fait que ce soit le projet des personnes et pas uniquement du service.

#### **5. Favoriser la participation des personnes avec une déficience intellectuelle aux instances décisionnelles du territoire :**

- Par exemple, certaines villes (Lille, Dunkerque...) convient des personnes en situation de handicap aux commissions sur l'accessibilité (tous les handicaps sont représentés).

#### **6. Utiliser les ressources du territoire :**

- Maison de quartier, centres sociaux, services publics autres, etc.
- Par exemple, les professionnels peuvent accompagner au début et puis se retirer progressivement pour que la personne puisse poursuivre son activité en toute autonomie.

#### **7. Développer des partenariats avec les acteurs de la santé (exemples : professionnels de santé, hôpitaux, etc.) :**

- Il existe des réseaux de praticiens sensibilisés (par exemple : Handident).
- Par exemple, une association a développé un partenariat avec un hôpital qui a permis de travailler sur des outils communs (exemple : fiche sur la douleur) et de diminuer le temps d'attente dans le service des urgences.

#### **8. Mettre à profit les ressources individuelles des personnes :**

- Recourir à la valorisation des compétences de la personne : valoriser ses savoirs, savoir-faire, savoir-être plutôt que ses manquements, ou réfléchir à comment compenser ses difficultés.

#### **9. Evolution des métiers :**

- Il est important que les professionnels puissent bénéficier d'une formation continue.

- Il serait également bénéfique de créer de nouvelles fonctions à l'intérieur des services (par exemple : coordinateur des bénévoles, personne chargée de développer les réseaux de partenaires, ect.).
- Finalement, il est primordial de pouvoir échanger sur les pratiques (groupes de travail), d'échanger entre professionnels de structures différentes pendant quelques mois, etc.

En conclusion, lorsque l'on veut mettre en place un projet inclusif, différents facteurs sont donc à prendre en compte :

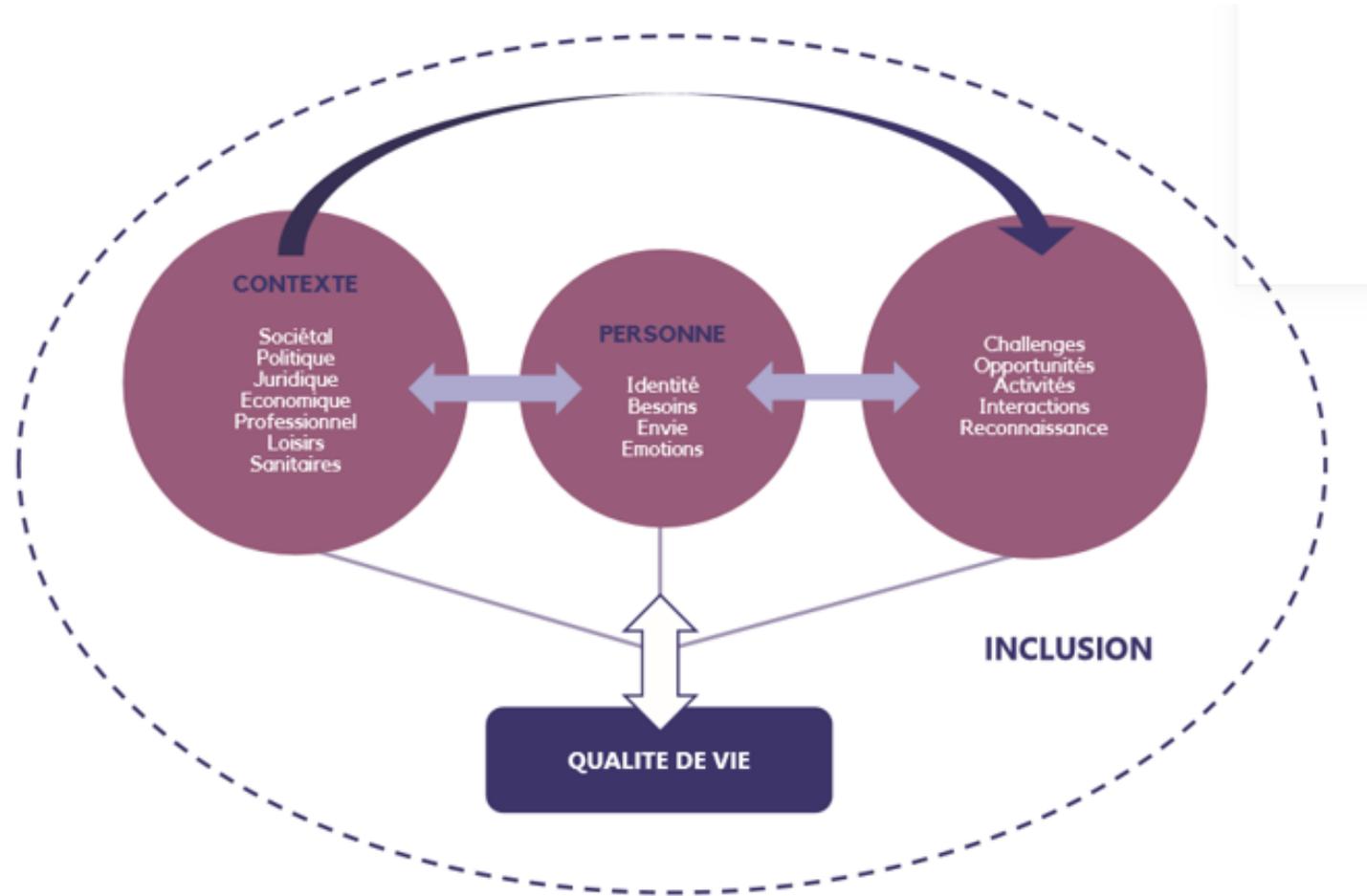
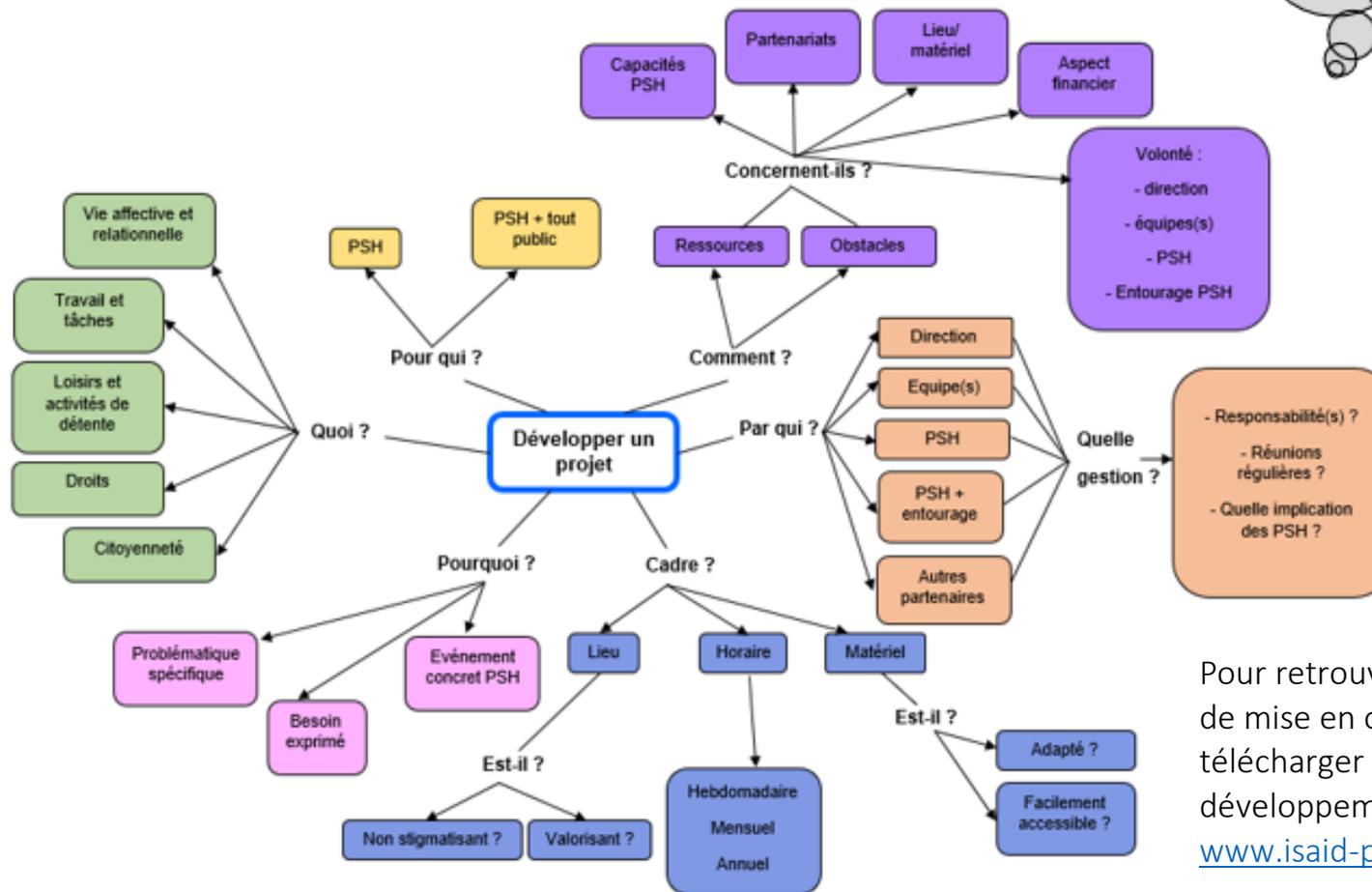


Schéma adapté de Margot-Cattin (2001)

En donc, plusieurs questions sont à se poser :

In fine, la construction d'un projet peut aboutir à ce type de schéma qui en reprend les grandes lignes de manière synthétique.

A vous de créer votre propre schéma !



Pour retrouver l'ensemble de la démarche de mise en œuvre d'un projet inclusif, télécharger le carnet « soutenir le développement d'actions inclusives » sur [www.isaid-project.eu](http://www.isaid-project.eu)